

SOMMAIRE

Diversifiez vos actifs intelligemment	1
L'évolution du marché des billets de dépôt	1, 2
Doit-on rééquilibrer son portefeuille ?	3
En 2017, gérez activement votre portefeuille !	4



LUC PAPINEAU
VICE-PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL
COURTAGE DE PLEIN EXERCICE

MOT DU VICE-PRÉSIDENT

Diversifiez vos actifs intelligemment

Les solutions de placement sont de plus en plus standardisées et même robotisées. Comme votre conseiller en placement a accès à l'ensemble des produits financiers présentement offerts sur le marché, il est le mieux placé pour vous offrir des solutions sur mesure. Il vous permettra alors de profiter non seulement des produits de base que vous connaissez déjà – actions, obligations, fonds d'investissement et fonds négociés en Bourse –, mais aussi d'une nouvelle catégorie d'actifs qui comprend, entre autres, les fonds d'entreprises privées, les fonds immobiliers et les notes structurées. Pour en savoir plus à ce sujet, lisez l'article de Sébastien Hébert, ci-contre.

Les placements alternatifs ne remplacent toutefois pas les actions ou les obligations : ils les complètent en réduisant la volatilité de votre portefeuille. En fait, tout est une question de dosage, et c'est là que nos conseillers se démarquent : ils savent quelle proportion accorder à chaque produit pour atteindre vos objectifs financiers et augmenter vos chances de goûter à une belle retraite.



SÉBASTIEN HÉBERT
ANALYSTE PRINCIPAL, VICE-PRÉSIDENT
COURTAGE DE PLEIN EXERCICE

LES NOTES STRUCTURÉES

L'évolution du marché des billets de dépôt

De 2009 à 2016, le marché des billets de dépôt a connu un essor considérable au Canada. Principalement émis par les banques canadiennes, ils peuvent être regroupés en deux grandes familles :

- **Les billets à capital protégé** sont garantis par l'émetteur de la même façon qu'une obligation émise par la même société. Bien que ces derniers sont souvent comparés aux CPG boursiers offerts dans les succursales bancaires, ils ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ; toutefois, le capital et les intérêts sont garantis à l'échéance par l'émetteur tel qu'indiqué dans les documents de souscription.
- **Les billets avec capital à risque** offrent une protection partielle ou contingente du capital et un potentiel de gain plus élevé qu'un billet à capital garanti comparable. Habituellement, plus un billet est protégé, moins le potentiel de gain sera élevé et vice-versa.



(suite page 2)

DEUX FACTEURS EXPLIQUENT L'ENGOUEMENT POUR LES BILLETS DE DÉPÔT

1

Les faibles taux d'intérêt ont fortement contribué à l'essor du marché des billets de dépôt, surtout dans le cas des structures de type capital à risque, car ces billets peuvent offrir des distributions élevées.

2

Les billets de dépôt permettent d'ajuster le risque du portefeuille tout en conservant une exposition à un marché. Par exemple, un investisseur peut chercher à avoir une exposition à un marché comme l'Europe tout en profitant d'une protection partielle en cas de baisse des marchés. Il est aussi possible de réaliser des rendements décents dans un marché stagnant.

UNE GRANDE VARIÉTÉ DE PRODUITS

Le marché offre aujourd'hui une grande variété de billets permettant à chaque investisseur de trouver un placement qui convient à son profil. La plupart des produits offerts sont des billets qui sont liés au rendement d'un indice boursier ou d'un panier d'actions.

Intégrés à un portefeuille diversifié, les billets de dépôt peuvent convenir à tout type d'investisseur. Par exemple, l'investisseur prudent pourrait augmenter son potentiel de rendement tout en conservant une certaine sécurité. Une personne à la retraite pourrait privilégier un produit qui verse des dividendes réguliers. Et l'investisseur qui recherche la croissance pourrait choisir un billet accélérateur qui lui permet d'amplifier le rendement de l'indice de référence, ou favoriser une barrière de protection qui lui permet de limiter le risque de baisse des marchés. Les billets à revenu et les billets remboursables par anticipation, qui sont actuellement les deux structures les plus convoitées par les investisseurs au Canada, permettent de générer du rendement même lorsque les marchés stagnent.

Les quelques exemples précédents illustrent bien à quel point les billets de dépôt se distinguent des investissements traditionnels comme les fonds communs de placement et les fonds négociés en Bourse. Vous souhaitez obtenir plus de renseignements au sujet de ces billets? Parlez-en à votre conseiller de Valeurs mobilières Desjardins. Ce dernier est bien outillé pour vous aider à sélectionner ceux qui correspondent à votre profil d'investisseur.

Valeurs mobilières Desjardins et la Fondation des Canadiens pour l'enfance

Valeurs mobilières Desjardins est l'un des principaux partenaires de la Fondation des Canadiens pour l'enfance, qui finance des programmes en vue d'encourager les jeunes de 4 à 17 ans à la grandeur du Québec à adopter de saines habitudes de vie.

Le 17 janvier dernier, nous avons tenu la journée annuelle « On travaille pour les enfants », qui nous a permis de remettre 612 244,68 \$ à la Fondation, ce qui porte à plus de 6 M\$ le total de nos contributions des 15 dernières années.

Nous pouvons donc être fiers d'avoir contribué le mois dernier à l'ouverture d'une huitième patinoire extérieure réfrigérée, construite cette fois à Sherbrooke.

MERCI À TOUS D'AVOIR
PARTICIPÉ À LA RÉUSSITE
DE CE BEAU PROJET !





ANGELA IERMIERI
PLANIFICATRICE FINANCIÈRE
DESJARDINS GESTION DE PATRIMOINE

UNE QUESTION DE PLANIFICATION

Doit-on rééquilibrer son portefeuille ?

Avant d'investir, vous avez établi votre profil pour déterminer la répartition optimale d'actif qui vous permettrait d'atteindre vos objectifs financiers. La répartition d'actif cible de votre portefeuille constitue la pierre angulaire de votre discipline en matière d'investissement, car vous vous y référerez au moment d'ajuster votre portefeuille en fonction des fluctuations des marchés.

Au fil du temps, les placements d'un portefeuille produisent des rendements différents, ce qui pourrait faire dévier la répartition que vous avez établie au départ et risquerait de ne plus correspondre à vos objectifs. Afin de rester fidèle à votre plan, il faut prendre le temps de rééquilibrer votre portefeuille.

Cette opération signifie que l'on déplace des montants d'une catégorie d'actifs à une autre (encaisse, actions et obligations), afin de revenir à la répartition de départ. Par exemple, une pondération en actions supérieure à votre répartition initiale pourrait augmenter le rendement de votre portefeuille, mais en expose également une plus grande partie à une éventuelle correction du marché boursier.

En rééquilibrant votre portefeuille, votre conseiller pourrait vous proposer de vendre certains actifs qui ont pris de la valeur et qui ont déséquilibré la répartition d'actif pour acheter des titres des catégories sous-représentées, afin de demeurer fidèle à la répartition établie au départ.

Cela peut parfois sembler quelque peu illogique de vendre des titres qui performant pour acquérir des titres d'une catégorie moins performante, mais en demeurant discipliné et en respectant votre plan, vous profitez des aubaines sur le marché et optimisez le rendement de votre portefeuille en fonction de vos objectifs à plus long terme.

La diversification est la clé d'une bonne performance de votre portefeuille et le rééquilibrage vise à rétablir la répartition idéale tout en maintenant une diversification optimale. Et comme cet exercice suscite de l'émotion, c'est le rôle du conseiller de mettre cette stratégie en pratique. Vous pourrez convenir avec lui de la stratégie de rééquilibrage de votre portefeuille de placements.



Cela pourrait se faire selon une **fréquence préétablie** (tous les six mois, une fois l'an), selon un **seuil prédéfini** lorsque la répartition s'éloigne trop fortement de la cible (5 ou 10 %, par exemple) ou par une **combinaison de ces deux méthodes**, c'est-à-dire par une surveillance périodique du portefeuille et un rééquilibrage s'il s'éloigne de la cible.

Le rééquilibrage fournit aussi l'occasion de revoir votre stratégie si des changements dans votre situation personnelle ou dans vos objectifs justifient d'augmenter ou de réduire votre pondération en actions, en obligations ou dans d'autres catégories d'actifs, de manière à refléter votre nouvelle tolérance au risque.

Votre conseiller possède l'expertise nécessaire pour vous accompagner dans cette tâche, dont il s'acquittera en tenant compte des conséquences fiscales de ces transactions, tout en respectant vos besoins. N'hésitez pas à le contacter !

3 questions à se poser

- 1 Mon portefeuille respecte-t-il encore la répartition d'actif établie au départ ?
- 2 Étant donné la performance des marchés et la volatilité, suis-je toujours fidèle à mon profil d'investisseur ?
- 3 Certains de mes objectifs de placement ont changé. Devrais-je revoir ma répartition cible ?



MICHEL DOUCET
VICE-PRÉSIDENT ET GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE
COURTAGE DE PLEIN EXERCICE

COMMENTAIRE ÉCONOMIQUE

En 2017, gérez activement votre portefeuille !

Les questions auxquelles les investisseurs doivent répondre et qui influenceront sur leurs décisions de placement sont nombreuses et complexes. Et les réponses, inspirées de comparaisons historiques et d'hypothèses tirées du quotidien, seront incertaines. La seule certitude, c'est l'incertitude engendrée par le mouvement populiste et la réaction d'électeurs qui réclament une offre politique porteuse de changements. Bien qu'il soit impossible d'arrêter le temps ou le progrès, la vague populiste favorisera l'adoption de mesures qui tempéreront les effets de la mondialisation et des technologies, du moins jusqu'à ce que les électeurs s'y retrouvent.

L'ANNÉE 2017 NE MANQUERA PAS DE DÉFIS POUR LES INVESTISSEURS...

Plusieurs impondérables se profilent à l'horizon. Aux États-Unis, il faudra surveiller la Réserve fédérale et les 100 premiers jours du président Trump. Le retour du balancier monétaire et l'adoption anticipée de mesures protectionnistes outre-frontière auront une incidence planétaire. La montée des taux obligataires, les prévisions à l'égard de l'inflation, la faiblesse des économies émergentes, les négociations sur le Brexit et les élections dans plusieurs pays européens maintiendront les investisseurs sur le qui-vive. La Chine, qui poursuivra le réajustement de ses vecteurs de croissance, retiendra aussi l'attention.

...MAIS OFFRIRA AUSSI DES OCCASIONS À SAISIR!

Les politiques budgétaires et fiscales annoncées par le président Trump ajouteront de l'octane à un carburant déjà riche en mesures de stimulation monétaires sur un horizon de 24 à 36 mois. Ailleurs dans le monde – au Canada, dans la zone euro et au Japon –, les politiques monétaires demeureront expansionnistes pendant

plusieurs années encore. En attendant que cette combinaison de mesures de relance apporte un soutien effectif à l'économie mondiale, les investisseurs devront composer avec des perspectives incertaines et inégales, et connaîtront des pointes d'angoisse.

« LE MARCHÉ BOURSIER A CECI D'AMUSANT QUE CHAQUE FOIS QU'UNE PERSONNE ACHÈTE, UNE AUTRE VEND, ET QUE LES DEUX SE CROIENT FUTÉES. » – WILLIAM FEATHER

Globalement, notre interprétation de la conjoncture soulève un optimisme opportuniste à court et à moyen terme quant à la gestion des actifs, des pays, des secteurs et des actions, mais inspire la prudence à l'égard des titres à revenu fixe. Renforcée par l'action conjointe des politiques monétaires, budgétaires et fiscales, la conjoncture économique et financière mondiale s'améliorera et favorisera les actions. L'inverse est aussi vrai pour les obligations.

Fait marquant pour les investisseurs, la tendance baissière des taux obligataires amorcée dans les années 1980 s'est inversée depuis l'automne. Sur fond d'une amélioration des perspectives mondiales, d'un retour graduel de l'inflation aux cibles officielles et d'une normalisation graduelle de la politique monétaire américaine, les taux obligataires augmenteront graduellement avec le temps. Bien que les perspectives économiques du Canada divergent de celles qui ont trait aux États-Unis, le marché obligataire canadien sera influencé dans une certaine mesure par l'évolution des taux au sud de la frontière. L'investisseur canadien devra donc gérer activement la durée, les échéances et les émetteurs, et calibrer le risque de sa stratégie.

D'ailleurs, le mouvement à la hausse des taux a fait réapparaître le risque que présente la durée pour les obligations. Si l'effet de levier d'une obligation dont la durée est longue accentue son rendement lorsque les taux baissent, l'inverse est vrai aussi quand les taux montent. Par exemple, l'effet d'une hausse de 1 % des taux sur l'ensemble de la courbe des rendements pour un portefeuille d'obligations adéquatement diversifié dont la durée est de huit ans se soldera par une baisse approximative de 8 % de sa valeur. En période de hausses de taux, l'investisseur aura donc intérêt à favoriser une durée relativement courte des obligations en portefeuille.

L'année 2017 est incertaine, et seul le temps confirmera sa tournure. Cela dit, la réaction politique à la montée du populisme est porteuse de croissance et de possibilités d'investissement, mais aussi d'incertitude et de poussées d'angoisse. L'inertie n'est pas une option viable pour l'investisseur qui cherche à atteindre sa cible de rendement à long terme.